

Le SEA-UNSA réaffirme au Sénat son attachement à l'enseignement agricole

LES INSTANCES

RÉFORMES - JURIDIQUE



Les sénateurs ont interrogé les représentants sur leur ressenti d'une volonté politique de transfert de l'Enseignement Agricole au MENJS (« fusion/absorption »). Le SEA-UNSA a réaffirmé sa volonté de rester au sein de notre ministère, ce n'est pas le cas pour une autre OS qui prône la création d'un ministère unique de l'éducation et de la formation intégrant l'enseignement agricole.

L'enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires

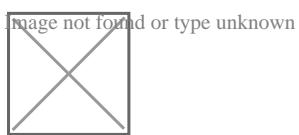
Ce mardi 18 mai, une table ronde a eu lieu au Sénat avec les organisations syndicales représentatives de l'enseignement agricole. Un certain nombre de sujets ont été abordés. Représentaient le SEA-UNSA Didier Fleury, Nicolas Petit, Gwendoline Prosper et Stéphane Robillard.

En introduction, il nous est affirmé que l'ensemble de la commission du Sénat est persuadée de l'intérêt et du maintien de l'enseignement agricole.

Des constats sont partagés par l'ensemble des OS sur nombre de sujets :

- L'absence de projet politique quant à la spécificité de l'Enseignement Agricole
- La gestion des moyens par Bercy
- Les difficultés du recrutement au sein de l'Enseignement Agricole dues au manque de visibilité, de connaissance des établissements et des formations proposées ainsi que des outils d'orientation paramétrés pour l'Éducation Nationale

Les sénateurs ont interrogé les représentants sur leur ressenti d'une volonté politique de transfert de l'Enseignement Agricole au MENJS (« fusion/absorption »).



Le SEA-UNSA a réaffirmé sa volonté de rester au sein de notre ministère, ce n'est pas le cas pour une autre OS qui prône la création d'un ministère unique de l'éducation et de la formation intégrant l'enseignement agricole.

SEA-UNSA a également dénoncé l'impact des différentes réformes subies sans que les spécificités de l'EA ne soient prises en compte. Nous avons l'impression d'être dominé par l'EN, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous sommes toujours en attente des directives données par l'EN (crise sanitaire, organisation des examens, diplômes...).

Un ministère où il n'y a pas de projet, où les fonctions support se délitent, où les cadres n'existent plus est en danger.

Il y a une désertification des territoires. Il faut que l'État prenne ses responsabilités par rapport à cet outil. Il manque un chaînon au niveau départemental entre le local, le régional et le national. Les spécificités ne pèsent rien par rapport aux aspects d'économie budgétaire.

Les conventions tripartites ne sont pas suffisamment développées alors qu'elles permettent de conserver au plus près du territoire les décisions.

On ne doit pas oublier au sein de nos EPLEFPA les centres constitutifs qui accueillent des apprentis et des adultes (CFPPA, CFA, UFA). De nombreux EPLEFPA ne pourraient plus fonctionner sans eux. **5000 agents contractuels sur budget des EPL (ACB) sont gérés par les CA**, sans véritable statut, attendant la rédaction d'un protocole national sur leurs progressions de carrière, leur temps de travail, voire leur rémunération.